Historique

Dernière mise à jour : 02-05-2021

Rapport Moral d'ActivitÃ©s 2007

Programme d'activitÃ©s 2012 - 2013

l'Acte fondateur : La suppression des sacs plastiques de caisse.
L'association CoLLecT-IF, Ã La Ciotat, est Ã l'initiative en France de la dÃ©marche continentale pour la suppression des sacs plastiques de caisse. Leur mÃ©thode essentiellement basÃ©e sur la sensibilisation a clairement portÃ© ses fruits.Elle sâ€™est traduite par un vote Ã lâ€™AssemblÃ©e Nationale le 11 octobre 2005, qui interdit la commercialisation et la distributio sacs plastiques de caisse au 01 janvier 2010 alors quâ€™un amendement dâ€™orientation agricole est votÃ© pour dÃ©veloppe encourager la recherche sur les matiÃ¨res 100% biodÃ©gradables.

Alors qu'on les fabrique en une seconde et qu'ils sont utilisÃ©s en moyenne 20 minutes, les sacs plastiques seront soit incinÃ©rÃ©s soit dispersÃ©s dans la nature oÃ¹ il leur faudra jusqu'Ã 400 ans pour se dÃ©grader et 1200 ans en mer selon leu Ã©paisseurs !
{styleboxjp} En France,
17 milliards de sacs plastiques sont distribuÃ©s chaque annÃ©e, ce qui reprÃ©sente
80 000 tonnes de dÃ©chets Ã traiter.
60% ne sont pas traitÃ©s.{/styleboxjp}
VÃ©ritable flÃ©au pour la faune et la flore, notamment en milieu marin, le sac plastique produit au moins trois types de pollutions : visuelle, de l'air et du milieu marin. Pollution de l'air car l'incinÃ©ration d'un sac plastique dÃ©gage des substances toxiques comme la dioxine.Pollution du milieu marin puisque selon l'Ifremer, 122 millions de sacs plastiques souillent nos 5000 kilomÃ¨tres de cÃ´tes. Outre ces pollutions, les sacs plastiques reprÃ©sentent un danger pour les grands organismes marins (tortues, cÃ©tacÃ©s, thons...) en provoquant leur Ã©touffement ou leur Ã©tranglement lorsqu'ils les absorbent. Chaque annÃ©e, il tue 1 million d'oiseaux de mer et 100000 mammifÃ¨res marins, estime l'Ifremer. Ils modifient aussi l'Ã©cosystÃ¨me marin en empÃªchant la pÃ©nÃ©tration de la lumiÃ¨re dans l'eau et gÃªnent le dÃ©veloppement des micr organismes.
AdhÃ©sion Ã la Charte d'engagements de CoLLecT-IF
Face Ã ce constat, l'association CoLLecT-IF a dÃ©cidÃ© de rÃ©agir concrÃ¨tement.

Tout a commencÃ© en mai 2004, un peu par hasard. Alain MATESI et ses amis, passionnÃ©s de voile, en ont assez de devoir slalomer entre les sacs plastiques Ã©chappÃ©s du marchÃ© forain du dimanche matin du Port-Vieux de La Ciotat lorsqu'ils vont en mer.Ils dÃ©cident donc d'Ã©crire aux directeurs des grandes surfaces de la ville pour leur demander de supprimer les sacs plastiques aux caisses. Ils se rendent d'abord au Carrefour local pour les inciter Ã changer dâ€™attitude et obtiennent du grand magasin la possibilitÃ© de procÃ©der Ã un test. Ainsi durant 4 semaines, outre des signalÃ©tiques incitatives mises en place dans le magasin, certaines caisses ont Ã©tÃ© transformÃ©es en caisses Â« vertes Â» : plus aucun sac plastique, juste des sacs rÃ©utilisables Ã©changeables Ã vie mis Ã la disposition des clients.
{styleboxjp width=300px,float=right,color=orange,textcolor=white,echo=no}Le test a Ã©tÃ© plutÃ´t concluant puisque le magasin est passÃ© de 300 000 sacs/semaine Ã 100 000 en 4 semaines,
66% de diminution !{/styleboxjp} De plus, 78% des clients interrogÃ©s Ã©taient favorables Ã la gÃ©nÃ©ralisation du test et Ã l suppression des sacs plastiques. Suite Ã ce test, l'affaire prend de l'importance, fait du bruit et reÃ§oit le soutien des pouvoirs publics et de la fÃ©dÃ©ration du commerce et de la distribution.Dans toute la France et sur les conseils de CoLLecT-IF, les reprÃ©sentants des enseignes de la grande distribution et les institutions politiques signent des chartes "ZÃ©ro sac plastique" aux caisses des grandes enseignes. " Nous avons sensibilisÃ© quant Ã nous les diffÃ©rents acteurs, sans agressivitÃ©. On s'est inscrit dans une incitation, une stratÃ©gie gagnant-gagnant avec les magasins! " Notre mÃ©thode est reconnue sur le plan national par les rÃ©sultats dÃ©jÃ obtenus

AdhÃ©sion Ã la Charte d'engagements de CoLLecT-IF

Â« Nous, Ciotadens, Eco-citoyens, Responsables de notre environnement, considÃ©rant le grand flÃ©au quotidien, spÃ©cialement la prolifÃ©ration et la pollution engendrÃ©e de la distribution gratuite et massive des sacs en plastique non biodÃ©gradables et des consÃ©quences nÃ©fastes et irrÃ©versibles sur la santÃ©, lâ€™impact direct sur la qualitÃ© vitale de et de la flore particuliÃ¨rement aquatiques, soutenons, lâ€™initiative de Â« CoLLecT-IF Â», de la Charte dâ€™engagements qui vise Ã inscrire dans le comportement, les principes qui doivent inspirer lâ€™action des autoritÃ©s publiques et privÃ©es en matiÃ¨re dâ€™environnement, en particulier le principe de prÃ©caution, et les droits et obligations des enseignes de la grande distribution et des citoyens. Ces droits comportent notamment le droit de vivre dans un environnement qualitatif, qui ne mette pas en pÃ©ril la santÃ© de tout organisme vivant et le droit dâ€™influencer positivement, par la constitution de cercles de rÃ©flexions, la politique municipale de notre environnement.

Nous considÃ©rons Ã©galement que lâ€™affirmation de ces principes, droits et obligations, doit stimuler, une mobilisation de la crÃ©ativitÃ© des idÃ©es de services civiques municipaux, un accompagnement dans lâ€™Ã©ducation environnementale auprÃ nos enfants et un changement du comportement et des mentalitÃ©s au service de la rÃ©duction de la pression humaine sur les systÃ¨mes Ã©cologiques et les ressources communes.

Pour faciliter le passage Ã une action Ã©clairÃ©e et responsable de la part de tous et de chacun, notre ville doit renforcer les informations et les connaissances dans le domaine de lâ€™environnement et garantir leur accÃ¨s pour le grand public. Elle doit mettre au cÅ“ur de la prÃ©paration des politiques de prÃ©vention et de prÃ©caution, lâ€™organisation rigoureuse du dÃ©b public et dâ€™une concertation collective compÃ©tente, pluraliste, transparente et indÃ©pendante sur les grands risques collectifs.

La responsabilitÃ© historique de notre gÃ©nÃ©ration et de notre ville dans la promotion dâ€™un dÃ©veloppement durable souc des intÃ©rÃªts des gÃ©nÃ©rations futures sâ€™appuie sur trois Ã©lÃ©ments :

La contribution de notre municipalitÃ© Ã Ã©couter les Ã©co-citoyens, surveiller lâ€™application des mesures environnementales, communiquer et sensibiliser auprÃ¨s de lâ€™opinion publique

Le changement de comportement civique au quotidien par une prise de conscience collective.

La collaboration active et Ã©ducative des principaux acteurs Ã©conomiques des enseignes de la grande distribution.

Cette responsabilitÃ© rend lÃ©gitime le choix de proclamer des droits et des devoirs en matiÃ¨re dâ€™environnement au sein d socle des valeurs fondatrices de notre ville, de notre nation et de notre rÃ©publique. Â»

Alain MATESI
PrÃ©sident Fondateur de CoLLecT-IF